



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Séance du mardi 02 avril 2024	
2024 - 049	NOMBRE DE MEMBRES
	- Afférents au Conseil Municipal : 23
	- En exercice : 23
	- Qui ont pris part à la délibération : 22
	Date de la convocation : 25/03/2024
	Date d'affichage : 25/03/2024

*L'an Deux Mil Vingt Quatre le mardi 02 avril à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de **M. Henri BEDAT, Maire,***

Présents : MM. et Mmes BEDAT, VILATON, BEZIAT-RICARD, CAZENAVE, WLUSEK, ETIENNE, CHAUPRADE, HOURQUET, BIARNES, CONSTANTIN, SEIRACQ, MARIMPOUY, DARRACQ, DEHEZ, LAHONTAN, LARROQUE.

Excusés et procurations :

M. FOURNET a donné procuration à Mme HOURQUET

M. LABAT a donné procuration à M. VILATON

Mme LAGRASSE a donné procuration à Mme BEZIAT-RICARD

M. GATUINGT a donné procuration à M. SEIRACQ

Mme MESPLEDE a donné procuration à M. BÉDAT

Mme LABUXIERE a donné procuration à M. LARROQUE

Absents :

Mme EDE

Secrétaire de séance : Mme Pierrette WLUSEK

OBJET :

TARIFS DES PRESTATIONS ET ANIMATIONS
« REGIE EVENEMENTIELLE »

VU la décision du conseil d'exploitation de la régie évènementielle de Saint-Vincent-de-Paul du 11 mars 2024 proposant les tarifs de prestations et animations,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire au conseil municipal de voter à son tour ses tarifs de prestations et animations :

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré
A L'UNANIMITE,



DECIDE de fixer les tarifs suivants à compter du 08 avril 2024 :

CONSOMMATIONS (régie sous licence temporaire de débit de boissons) :

Alcools de 3 ^{ème} catégorie (18° max)	Bière Pression - canette	Champagne	Vin rouge/rosé/blanc
2,50 € / verre 6 cl	2,50 € / 25cl	30.00 € / 75cl 5.00 € / 10 cl	7.00 € / 75 cl 2.00 € / 10 cl

Boissons sans alcool Sodas / jus de fruits	Boissons sans alcool Sirop à l'eau eau gazeuse	Boissons chaudes
1,00 € / verre 20 cl 2.00 € / canette 33 cl	1.00 € / 20cl	1.00 € le verre : café / thé 1.50 € le verre : chocolat

Eau plate	Consigne gobelet recyclable non remis
1.50 € / 50 cl 2.00 € / 150 cl	1.00 € / pièce

CONSOMMATIONS ALIMENTAIRES :

Pâtisseries	Glaces et sorbets
2.00 € / paquet de 6 gâteaux individuels 1.00 € / paquet de 2 biscuits 1.00 € / tranche 5.00 € / 1 gâteau de 6 parts 7.00 € / 1 gâteau de 8 parts	2.00 € / cornet ou esquimau 1.00 € / pot

Sandwiches	Chips	
4.00 € / pièce	1.00 € / petit paquet 2.00 € / grand paquet	

Repas « Glacière »	Repas « semaine bleue »	Repas « omelette »
Assiette combinée -12 ans : 5.00 € Assiette combinée adultes : 10.00 € Repas -12 ans : 8.00 € Repas adultes : 15.00 €	5.00 € / tarif réduit 20.00 € / plein tarif	5.00 €

**DROITS DE PLACE :**

Forfait emplacement	Mètre linéaire
5.00 €	1 €

Grille exposition	Emplacement de portant
5.00 € la grille	5.00 € le portant

Emplacements de stands Ex : Printemps de la glacière	Superficies
10.00 €	Jusqu'à 12 m ²
20.00 €	Jusqu'à 24 m ²
30.00 €	> 24 m ²

Tarif de l'emplacement « marché de Noël »	Forfait pré-réservation emplacement « toute manifestation »
Forfait emplacement : 10.00 € la table de 1.85 mètre	50.00 € (encaissé en cas d'absence)

SPECTACLES ET BILLETTERIE :

Loto	Bingo	Bourriche
2.00 € / la planche 5.00 € / 3 planches 10.00 € / 6 planches	2.00 € / ticket	1.00 € / ticket -petit lot 2.00 € / ticket -gros lot

Billetterie des spectacles		
Tickets	Spectacles	Tarif
« bleus »	Manifestation « exceptionnelle » Entrée adulte	15,00 € / ticket
« oranges »	Manifestation « exceptionnelle » Entrée : enfant de 12 à 17 ans Entrée : étudiants / demandeurs d'emploi Sur justificatifs	8,00 € / ticket
« jaunes »	Manifestation « culturelle » Entrée adulte	10,00 € / ticket
« roses »	Manifestation « culturelle » Entrée : enfant de 12 à 17 ans Entrée : étudiants / demandeurs d'emploi Sur justificatifs Entrée adulte : course Landaise	5,00 € / ticket
« verts »	Manifestation « entrée générale »	2,00 € / ticket

Jeux gonflables – forfait famille		
4.00 € /enfant/ ½ journée	6.00 € /2 enfants/ ½ journée	2.00 € / enfant supp.

**OBJETS :**

Lampions / bâtons / bougies	Bracelet luminescent
3.50 € / pièce	1.00 € / pièce

SUPPORTS DE COPIES :

Coûts supports de transmission (CADA)	
Support	Tarif
Papier	0,20 € par page A4 (noir) – recto
	0.40 € par page A4 (noir) – recto-verso
	0.40 par page A3 (noir) – recto
	0.80 par page A3 (noir) – recto-verso
	0,50 € par page A4 (couleur) – recto
	1.00 € par page A4 (couleur) – recto-verso
	1.00 par page A3 (couleur) – recto
	2.00 par page A3 (couleur) – recto-verso
Cédérom	5.00 €
Clé USB	10.00 € 32 go
	15.00 € 64 go
	20.00 € 128 go

Fait et délibéré en séance du Conseil Municipal

Pour copie conforme

Suivent les signatures

Fait à Saint Vincent de Paul, le **03 avril 2024**

Le Maire,

Henri BEDAT**VOTE :**

Pour	22
Contre	00
Abstention	00

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Identifiant unique : 040 – 214002834 – 20240402 – DE2024049

et publication ou notification le

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau (sur place ou par courrier Villa Noulibos, 50, cours Lyautey 64000 PAU CEDEX, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr>).